

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent ([en couleur orange soulignée](#) dans le texte ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail noreply@e-monsite.com dans vos contacts.

Salaires minima applicables au 1er janvier 2013 dans la branche Fleuristes, vente et services des animaux familiers



Dans de précédentes newsletters nous vous avons informés des augmentations de salaires minima introduites par l'accord du 3 juillet 2012 d'une part ainsi que du SMIC par décret n° 2012-1429 du 19 décembre 2012. Nous vous informions également du fait que l'accord du 3 juillet 2012 prévoyait une seconde augmentation des salaires minimum à effet du 1^{er} janvier 2013.

Vous trouverez ci-joint ces nouveaux minima conventionnels ainsi que des conseils pour leur application.

[>> Lire l'article](#)

Archives

Nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des prochaines newsletters.

[>> Accéder aux archives](#)

L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

☎ 01 44 26 30 98

☎ 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-animaleries.org>

contact.synapses@gmail.com

<http://twitter.com/#/LLSynapses>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)